

HADOPI : FABRIQUE DE PIRATES !

LE 10 MARS 2010 STÉPHANE FAVEREAUX

L'industrie musicale voulant protéger son pré-carré finit par en faire sauter plus encore les frontières seigneuriales. Une petite étude délicate de l'Université de Rennes [...] tend à prouver que depuis l'adoption de Hadopi et maintenant qu'elle est applicable, le nombre de pirates a augmenté de 3 %, et surtout qu'ils mettent en place des techniques de téléchargement contournant la loi Hadopi ...



Si dimanche dernier fut un jour sombre avec la publication au JO du dernier décret rendant applicable le dispositif mis en place par la scélérate Hadopi, tout espoir n'est pas perdu.... Ce texte concernant la protection des données personnelles sur lequel la CNIL devait statuer, passe relativement inaperçu dans un flux d'info continue d'élections régionales pitoyables de médiocrité. Mais il fallait bien qu'une bonne nouvelle vînt égayer nos journées de pirates :-)

Et la lecture de la presse pertinente (bien que le Figaro aussi ait fait un article aussi sur le sujet) permet de découvrir ou plutôt de confirmer que Hadopi fabriquait, au final, du Pirate. J'aime l'odeur du napalm au petit déjeuner...

Le moindre pirate, le moindre internaute au fait de l'actu savait cette loi inefficace, mais de la à ce qu'elle soit totalement contreproductive... Pascal Nègre va devoir s'attacher à son siège présidentiel... Ça va valser dans les P2P et les réseaux... Vos espoirs, mon cher Pascal, comme nous le présentions, vont être mis à mal.

L'industrie musicale voulant protéger son pré-carré finit par en faire sauter plus encore les frontières seigneuriales. Une petite étude délicate de l'Université de Rennes menée par Sylvain Dejean, Thierry Pénard et Raphaël Suire tend à prouver que depuis l'adoption de Hadopi et maintenant qu'elle est applicable, le nombre de pirates (-) a augmenté de 3 %, et surtout qu'ils mettent en place des techniques de téléchargement contournant la loi Hadopi. En soi, ce n'est pas un scoop mais cette étude de Rennes 1 vient pour la première fois étayer les présupposés de la blogosphère.



Cette loi a mis sur la place publique le fait qu'il était possible techniquement de télécharger en étant pratiquement tranquille ; elle a permis la découverte par nombre de petits pirates de procédés techniquement plus élaborés, de fait, n'entrant pratiquement plus dans le champ d'investigation de l'Autorité qui commence déjà à en perdre.

Loin d'être l'épée de Damoclès 2.0 que les tenants de la Hadopi espéraient, seuls 15 % des téléchargeurs habitués aux P2P ont cessé leurs activités dorénavant illégales... on se tourne vers le streaming illégal et **Downloadhelper** par exemple, merci **illimitux**.... **Rapidshare** ou megaupload ont encore de beaux jours et de beaux pirates devant eux... et donc en nombre croissant.

Hadopi n'a guère voulu tenir compte des avis spécialisés concernant les méthodes alternatives de téléchargement, elle n'a qu'à s'en vouloir à elle-même... Elle joue les ignorantes quand les internautes se refilent les tuyaux pertinents....

Hadopi trépigne devant sa boîte mail en attendant d'envoyer les premiers coups de semonce inopérants... et les Pirates du web continuent d'acheter davantage de supports physiques, de CD ou DVD entre autres puisqu'ils découvrent davantage de perles cinématographiques ou musicales.



De fait, nous couper l'accès au Net risque de faire baisser les ventes de ces supports voués à moyen ou long terme à disparaître, à tout le moins à voir leur production revue conséquemment à la baisse dans le cadre de la mise en place de plateforme réellement pertinente de téléchargement légal. Bien que sur ce point les doutes sont de plus en plus conséquents...

Les multiples fermetures et réouvertures et aventures de The Pirate Bay n'ont rien changé, les menaces sur les internautes non plus. Hadopi est une loi profondément ignorante, tout comme les lois sécuritaires en général qui veulent mettre le Net sous surveillance. Elle ignore tout de ce qu'est le web, des internautes et des pratiques mises en place pour contourner les lois et autres dispositifs techniques de surveillance.

D'après **l'excellent article des Echos**, 3 millions d'internautes indécidés avec la loi passeraient à l'acte et à travers les mailles de la Haute Autorité ...

Si l'on devait apporter une conclusion temporaire à cette loi, les internautes nouvellement pirates remercient Hadopi. Elle leur a permis de découvrir de nouvelles techniques, de nouvelles plateformes de découvertes culturelles... illégales, selon Hadopi,

mais parfaitement utiles au rayonnement et à la diffusion de la culture.

Les industries du disques, les SACD et autres lobbies vont donc encore vaciller sur les trônes qu'ils se sont construits... les plateformes légales, de même, risque de se voir fragilisées puisque bien évidemment, nous l'avons dit, l'illégalité se développe sur un web qu'il serait pertinent d'arrêter de vouloir cliquer systématiquement.

Nous aurons toujours un temps d'avance.

A bon entendeur /-)

—

> Photographies originales de Pierre Meunié prises lors la manifestation anti-Hadopi du 1er mai 2009

> Lapin crétin par Arthur40A sur Flickr

SERGE ULESKI

le 12 mars 2010 - 10:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Que faut-il penser de cette génération qui passe le plus clair de son temps à télécharger des films et des musiques piratés, et à n'écouter que ces musiques et à ne regarder que ces films pour lesquels elle ne donnerait pas un Euro si d'aventure elle y était contrainte ?

Pour sûr, cette génération sera vertueuse parce que... écolo : "Comment ça ! Vous vous brossez les dents en laissant couler l'eau ?!! Mais quelle sorte d'homme êtes-vous ? Vous n'avez pas honte ?"

Pour le reste, on est libres mais... prévenus : inutile de chercher à éveiller en elle un intérêt quelconque pour ce qui s'avèrera payant.

La marchandisation de tout ce qui peut a priori faire l'objet d'une transaction commerciale, c'est la société de consommation arrivée au sommet de sa maturité avec pour seule préoccupation la dévalorisation de tout ce qui peut représenter ou prétendre à une valeur autre que marchande ; et son corollaire a pour nom : la gratuité.

Surtout ne pas y voir là une contradiction ou un paradoxe qui trahiraient un manque de cohérence !

"Si tout ce qui a un prix n'a pas de valeur", aujourd'hui, tout ce vaut et rien ne vaut la peine de déboursier quelque argent pour ce rien qui ne vaut pas plus que ce que peut valoir tout le reste car, on peut difficilement nier la chaîne de causalité suivante : société de consommation = dévalorisation de tout ce qui n'est pas "marchandisable" = tout devient marchandise = tout est interchangeable, fin de la rareté et de l'unicité (caractère unique d'un objet d'une production) = dévalorisation de la marchandise elle-même pour laquelle on n'acceptera plus de payer si on peut l'éviter : vol, piratage, échange...

Et cette gratuité exigée – sinon souhaitée -, sera accordée à quel prix ?

Au prix de tout ce qu'on lui fera payer en échange de cette gratuité qui concerne des secteurs d'activités totalement dévalorisés et désincarnés : journaux gratuits pour la liquidation du métier de journaliste, télévision publique sans garantie de financement, musiques, films... tous devenus interchangeables à souhait...

Nul doute, ceux qui regardent ces films et écoutent ces musiques ne s'y sont pas trompés ; c'est la raison pour laquelle ils ne souhaitent pas les acheter s'ils peuvent l'éviter ; même si l'on pourra tout de même déplorer le fait que seuls ces musiques et ces films semblent retenir leur attention.

Car, les véritables enjeux sont ailleurs, et pour commencer : dans tout ce qui a été acquis de haute lutte et que le marché a investi au galop, à savoir : ce qui était hier encore accessible à tous et qui aujourd'hui ne l'est qu'à la condition d'être capable de payer rubis sur ongle.

Aussi, toute communication autour de la gratuité avec son message subliminal "Mais... payez donc ! puisqu'on vous dit que c'est gratuit !" a de bonnes chances de faire la fortune de quelques uns avant d'en flouer un très grand nombre, à l'heure où tout espoir de ré-investissement dans de nombreux domaines culturels aujourd'hui délaissés ou privés d'exigence et d'excellence, semble à jamais perdu.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

